

Procès-verbal de la réunion du groupe de travail décentralisé GT5 du CRDG « Ottignies-LLN et Wavre » Mardi 03 février 2015 à Wavre

Présents :

Dorothee Hebrant (Ottignies-LLN) ; José Barragan (Les Pêcheurs de la Malaise) ; Luc Gillard (Wavre) ; Pierre Lavendy (Wavre) ; Pascal Vanden Berghe (Wavre, Directeur du Service Travaux) ; Jonathan Dalose (Wavre directeur adj. Espace public) ; Christian Guyaux (Wavre, surveillant des travaux) ; Georges Martens (GRACQ Wavre) ; Alain Libert (Royal Vidéoclub de Wavre) ; Marie-Claire Stadion (Royal vidéoclub de Wavre) ; Alain Willeme (Les Randonneurs du Brabant-Wavre) ; Marc Bastin (Province BW) ; Benjamin Rulmont (Province BW) ; Marielle Sieuw (Province BW) ; Marielle Brasseur (Province BW) ; Patrick Leroy (DGARNE-DDR) ; Jean-Claude Krack (DGARNE-DNF) ; Isabelle Massart (IBW) ; Ludovic Petre (Natagora BW - PCDN Ottignies-LLN) ; Noël De Keyzer (Natagora BW) ; Freddy Donckels (Natagora BW) ; Catherine Steemans (Alliance Centre BW) ; Jean-Marie Tricot, Isabelle Delgoffe et Cathy Delcorps (CRDG)

Excusés :

Cécile Lecharlier (Ottignies-LLN) ; Jean-Pierre Vanden Berghe (PCDN Ottignies-LLN) ; Catherine Steemans (Alliance Centre BW) ; Jocelyne de Kerckhove (Province BW) ; Xavier Dubois (DGARNE-DDR) ; Pierre Demarcin (DGARNE-GISER) ; Gilbert Michel (Fédération Pêcheurs de Belgique) ; Aurélie Gabriel (FRW-Cellule PCDN) ; Armelle Copus (Phyteauwal) ; Jérémie Guyon (CRDG)

Cf : liste des invités GT5 en annexe

PS : pour la réunion suivante, merci de nous communiquer les coordonnées de personnes qui pourraient utilement rejoindre le groupe de travail

Les mentions en rouge représentent des suites concrètes à donner à cette réunion (à court terme ou plus éloignées). Ces suites sont regroupées dans le tableau de suivi qui accompagne ce PV, avec les partenaires concernés par chaque suivi.

O/Accueil du président

Marc Bastin (MB) remercie les participants pour leur présence. Il rappelle aux responsables communaux l'attention à porter aux infractions environnementales : il est nécessaire de responsabiliser les contrevenants et de dresser PV si nécessaire.

Pour ce faire et afin de s'y retrouver dans cet arsenal juridique, un règlement provincial harmonisé est en cours d'élaboration : RGP, Délinquance environnementale, Invasives, ... y seront compilés. Ce règlement sera proposé à l'ensemble des communes du Brabant wallon.

Jean-Marie Tricot (JMT) rappelle la répartition géographique des groupes de travail décentralisés et remercie les nouveaux partenaires associatifs présents, en insistant aussi sur l'importance que les différents services communaux y soient aussi représentés.

JMT informe l'assemblée de la présence d'un club vidéo amateur de Wavre à la réunion. **Alain Libert** explique que son club est occupé à filmer de nombreuses séquences en vue de l'élaboration d'un film sur la Dyle dans la région de Wavre (sortie prévue en 2016).

1/Rappel général des outils et aides services du CRDG aux partenaires + évaluation

Isabelle Delgoffe (ID) rappelle brièvement chacun des services offerts par le CRDG et invite l'assemblée à faire part de son avis.

La liste des aides services proposés par le CRDG a été jointe à la convocation (*cf. lien en bas de PV*).

Echange (avis) :

Dorothee Hebrant (DH) propose une idée pour un nouvel outil : celle de voir apposées des vignettes de type thermoplastique sur les avaloirs en voiries, afin de sensibiliser les citoyens aux produits indésirables qui contaminent le réseau de collecte des eaux usées. **JMT** trouve l'idée digne d'intérêt car les avaloirs et les WC (ou les éviers) sont encore utilisés trop souvent pour évacuer des substances toxiques, vers les stations d'épuration ou directement vers les cours d'eau selon les cas. Il ajoute qu'une proposition de ce type avait été faite au CRDG en son temps : celle de poser des affiches sur les ponts des cours d'eau pour informer le public sur la qualité des eaux analysées à ces endroits par le CRDG (à l'instar des panneaux d'info obligatoires sur les zones de baignade). Des

échanges, il ressort que le nombre d'avaloirs est très élevé et que leur impact réel sur la pollution des cours d'eau est difficile à mesurer. Cela pose la question de la pertinence et de la faisabilité de ce projet à l'échelle du bassin Dyle-Gette. **DH** répond que les avaloirs sont un réel problème pour le lac de Louvain-La-Neuve. Parfois on y déverse des restes de peintures et autres ... La ville a apposé des vignettes sur les poubelles publiques comme outils percutants : pourquoi pas faire de même pour les avaloirs ?

Il est convenu que le CRDG réfléchisse à cette proposition.

MB souhaite mettre à l'honneur la contribution personnelle de Anne-Laure Furnelle, « simple » citoyenne de la région de Wavre, pour ses diverses opérations de nettoyage de nos cours d'eau et abords de voiries. Par cet exemple, il relève que **les campagnes de sensibilisation ne suffisent pas : il faut aussi aller sur le terrain**, via des collaborations entre partenaires publics et privés (« parler + agir », svp !). **ID** en profite pour demander aux communes et associations de **signaler toutes leurs initiatives en matière de nettoyage de déchets le long de l'eau auprès de « Initiatives Océanes »** (projet européen) avec qui le CRDG a établi une collaboration étroite. En effet, 80 % des déchets marins proviennent des terres et des rivières.

DH ignorait que le CRDG propose spontanément l'utilisation de ses outils, notamment les barrages flottants. **ID** lui répond que ce n'est pas nouveau et que des communes (dont la Ville de Wavre) empruntent régulièrement ce matériel, moyennant réservation préalable. **Jean-Claude Krack (JCK)** demande si ces barrages flottants peuvent être placés en permanence ? **ID** répond que car cela ne prédisposerait pas les riverains à ne plus jeter de déchets dans l'eau : cet outil a avant tout une vocation de sensibilisation au problème. De plus, les gestionnaires des cours d'eau ne sont pas favorables à un placement permanent (risque de formation d'embâcles, besoin de surveillance, besoin de vidange fréquente, ..). **Isabelle Massart (IM)** fait remarquer que, pédagogiquement, **la période propice pour poser ces barrages se situe après les épisodes de gros orages**, car les déchets flottants dévalent les cours d'eau. **ID** souligne que **la période estivale est aussi propice**, car le public se promène en nombre le long des cours d'eau.

2/ Rappel général de l'inventaire des points noirs du CRDG et rappel des stratégies d'approche pour leur résolution

ID donne des explications sur l'inventaire du CRDG qui est disponible en ligne et accessible via le site internet. *cf. lien en fin de PV : les divers liens pour accéder à l'inventaire du CRDG (PN résolus, non résolus et plantes invasives).*

Elle présente en ligne divers exemples concrets de consultation de la base de données et rappelle la nécessité pour les partenaires du CRDG de **transmettre leurs infos « points noirs » pour faciliter la mise à jour régulière de l'inventaire.**

JMT profite de l'exemple des murs dégradés des quais de la Dyle à Wavre pour informer la Ville de Wavre que la Ville de Leuven et la Région flamande ont récemment procédé à une **restauration complète des quais de la Dyle** dans la traversée de leur ville.

MB annonce que la Province du BW propose à toutes les communes un **logiciel « BetterStreet » pour la géolocalisation des incivilités** chez les riverains, qui permet aux communes de prioriser leurs travaux. La Ville de Nivelles s'est constituée comme zone pilote, avec un retour déjà positif. L'outil concerne un usage routier, mais on pourrait **l'imaginer aussi pour les dépôts de déchets ou les ouvrages dégradés le long des cours d'eau**. **DH** approuve l'idée, à condition que l'outil en question soit facile d'utilisation pour les constats et que les services travaux communaux puissent se l'approprier. Elle est intéressée de **participer à une séance de présentation par un agent communal de Nivelles**. Elle demande si ce logiciel avec le système utilisé par le CRDG pour l'inventaire des points noirs. Il est répondu que la transposition éventuelle entre les 2 systèmes pose la question de la standardisation des données encodées et celle des systèmes géographiques utilisés. **ID va questionner Jérémie Guyon à ce sujet.**

MB mentionne à titre d'exemple la cartographie réalisée à l'échelle du Brabant wallon pour la localisation de tous les ouvrages de retenue des eaux (cfr plateforme « inondations » PBW-UCL) : les sources d'info sont multiples et il était devenu indispensable d'uniformiser le tout via un seul outil de base de données. **La Province manque encore d'info sur certains BO** (fin avril était la date limite pour la remise des infos communales). Il ajoute que ce sont les communes qui dorénavant actualiseront la base de données, via un code d'accès. **IM** répond que les infos sur les BO privés sont difficiles à obtenir : il faut **consulter les permis d'urbanisme**, en particulier pour les lotissements.

A terme, **MB** plaide pour une uniformisation complète de toutes les couches d'infos et cartographiques en lien avec les données environnementales et sur une même échelle de carte.

ID présente un cas de rejet d'eaux usées à Céroux, alors que le village est équipé d'une station d'épuration. **DH** répond que ce cas est bien connu : il s'agit de rejets dans un bassin d'orage, en provenance de 4-5 habitations situées dans un quartier à régime d'assainissement autonome, pour lequel il n'y a plus de délais de mise en conformité. **JMT** rebondit sur ce cas de figure : il est nécessaire que **les acteurs de terrain fournissent ce genre d'info à la Cellule de coordination, pour pouvoir compléter et mettre à jour la base de données des points noirs du CRDG**. De même, il demande aux partenaires communaux de **se montrer plus réactifs par rapport à l'inventaire (solutionner les anciens points noirs + réagir plus efficacement lors de constats de nouveaux points noirs)**. Dans le cas contraire, tant l'arriéré est important à l'échelle du bassin Dyle-Gette dans son entièreté, il sera très difficile de venir à bout de tous les points noirs, ce qui constitue pourtant l'objectif principal d'un contrat de rivière.

ID fait remarquer que pour les points noirs de type saisonnier (« dépôts de déchets verts » et « pulvérisations d'herbicide »), le CRDG essaie dorénavant de **communiquer le plus directement possible vers les communes dès les premiers constats sur le terrain**, de façon à pouvoir **immédiatement mettre fin à ces pratiques** qui risquent de perdurer tout au long de la bonne saison en l'absence de réactivité.

Pascal Vanden Berghe (PVB) demande pourquoi le CRDG n'utilise-t-il pas la cartographie du géoportail du SPW, ce qui faciliterait la recherche des propriétaires concernés. **ID** répond que tous les contrats de rivière de Wallonie utilisent dorénavant une nouvelle procédure d'encodage commune proposée par le SPW, *via* l'application Fulcrum et l'utilisation d'une tablette d'encodage numérique sur le terrain. A terme, il est effectivement prévu d'intégrer les bases de données des contrats de rivière sur le géoportail de la Région wallonne.

MS informe que, depuis 2014, la visite annuelle des cours d'eau par la Province du BW intègre la couche ArcGis des points noirs du CRDG.

IM fait remarquer qu'on ne trouve pas facilement l'accès à l'inventaire des points noirs en naviguant sur le site du CRDG. **JMT** répond que la Cellule de coordination a entamé un **travail de revisite du site**, pour le rendre plus accessible et mieux structuré.

3/ 1er suivi des engagements du programme d'actions 2014-2016 du CRDG

Un tour de table est effectué : chaque partenaire présente brièvement son suivi 2014. Toutes les informations communiquées seront intégrées dans le tableau complet de suivi, qui sera mis en ligne. Pour ce faire, **les partenaires sont invités à remettre leur tableau dûment complété en fin de séance ou dans les jours qui suivent la réunion**. Le CRDG doit en particulier trop souvent **insister sur ce point auprès des associations partenaires qui se sont engagées dans le PA 2014-2016**.

Echanges lors du tour de table

Pierre Lavendy (PL) va procéder à la **validation des endroits retenus pour le projet de naturalisation de berges de la Dyle** en milieu urbain. **IM** s'interroge sur le lien de ce projet avec le programme PARIS (gestion intégrée et sectorisée des cours d'eau, selon des enjeux de gestion à préciser pour chaque secteur). **JMT** répond que malheureusement le bouclage du programme PARIS est reporté à 2021 : ce projet est donc actuellement à mener indépendamment de PARIS.

PL informe de l'état d'avancement des projets de cheminement le long de la Dyle :

- Gastuche -Grez Doiceau : stand by
- Limal-Wavre : bureau d'étude pour une passerelle rue Achille Baudouin
- Basse Wavre-Gastuche : un sentier a été ouvert, mais difficile pour les vélos et beaucoup de déchets (l'endroit nécessite des moyens supplémentaire pour finaliser cette liaison : **besoin d'une collaboration avec le Service travaux**)

MB rappelle qu'il existe un plan cyclable à l'échelle de la Province du BW qui intègre tous les cas de figure et qui privilégie les raccordements intercommunaux. La Province envisage de dégager des moyens budgétaires pour des voies structurantes **quand le plan cyclable sera établi**, mais les communes devront calquer leurs demandes de

subsidés sur ce plan provincial. **Luc Gillard (LG)** fait remarquer que la Région wallonne ne prône pas nécessairement les revêtements en dur.

Marielle Sieww (MS) informe que le CPAS de Wavre a fait une demande à la Province pour un curage sur le ruisseau du Limal à l'aval de Walibi. Elle a refusé ce type d'intervention car il y a **une roselière à conserver là-bas**. De plus, l'accès est devenu difficile suite aux plantations de peupliers non conformes et mal entretenues. **PL** répond que si une zone humide nécessite un entretien dans ce secteur, il propose **d'organiser une réunion avec Walibi pour envisager une gestion appropriée**. Il ajoute qu'il reste peu de zones urbanisables au plan de secteur sur Wavre : il est donc primordial de **garantir une protection des zones humides encore existantes**.

MS informe que le **projet de chantiers d'embellissement et de renforcement de la biodiversité le long des cours d'eau n'est pas évident à concrétiser**. Elle signale que les tunages le long de **la Malaise au niveau du Domaine provincial du Bois des Rêves** vont être retirés : un **dossier est en cours entre la Province BW et le PCDN d'Ottignies-LLN**.

ID signale qu'un enrochement est prévu par le SPW sur la Dyle à hauteur du Moulin de Bierges. Les représentants de Natagora BW s'interrogent sur la motivation de ces travaux (*ndlr : info prise après réunion auprès de Jean-Luc Biermez, il s'avère que cette intervention n'est pas destinée à renforcer une berge naturelle. Il s'agit de disposer quelques enrochements plats devant les vannes de la dérivation de la Dyle au niveau du moulin, pour forcer les embâcles à continuer tout droit dans la Dyle et permettre à la dérivation d'être alimentée correctement en eau. A l'endroit prévu il n'y a d'ailleurs pas de berge mais des murs en béton. Ces travaux sont repris au PA 2014-2016 du CRDG*).

DH fait le point sur certains travaux d'égouttage à Ottignies-LLN, qui permettront de résoudre des rejets d'eaux usées dans la Dyle :

- rue de la limite : terminé
- rue de la chapelle : en cours
- rue de la station : post-posé
- avenue des combattants : prévu en 2014 mais pas réalisé pour cause budgétaire

En ce qui concerne les rejets des stations d'épuration individuelle, le Service urbanisme ne rend pas la caution si l'installation n'est pas conforme.

En ce qui concerne les citernes à mazout, la commune réclame la vérification de la mise en conformité avant de délivrer la déclaration de classe 3. Un article paru dans le bulletin communal a fait augmenter les demandes de régularisation : la commune a un contact direct avec les livreurs qui sont sensibilisés.

Pour les nitrates d'origine agricole : des tests ont été réalisés avec des engrais verts sur les champs + une séance d'information pour les agriculteurs.

Pour les cours d'eau de 3^{ème} catégorie (Ballaux et Pinchart) : visites fréquentes, retraits d'embâcles et contacts avec les riverains.

DH informe qu'il y a 2 quartiers sans pesticides à Ottignies-LLN : achat de plusieurs machines + test au Buston + formation des ouvriers communaux ... **JMT** interpelle la Ville de Wavre au sujet de la réduction des pesticides.

PL répond que la ville utilise encore certains produits uniquement pour les abords des terrains de foot et les cimetières. L'achat de 3 désherbeurs thermiques est prévu et un test de verduration des allées de cimetières est en cours avec le Plan vert.

JMT informe qu'un nouveau partenaire va bientôt rejoindre le CRDG : il s'agit de l'Alliance Centre BW, qui regroupe dorénavant les entreprises de Wavre, Mont-St-Guibert et Ottignies-LLN. Un **article de présentation du CRDG est prévu dans le prochain n° du magazine de l'association**, qui est diffusé auprès des entreprises membres (340 !) et non membres. L'Alliance pourra donc constituer un **acteur relais important pour le CRDG**. **Catherine Steemans** nous rejoindra en cours de réunion.

Freddy Donckels (FD) présente le projet d'inventaire des castors dans le bassin de la Dyle, piloté par Natagora BW. Les données de terrain sont difficiles à obtenir. Une opération pilote d'inventaire est menée actuellement sur le secteur Mont-St-Guibert-Ottignies-Wavre. De façon générale, il est **demandeur d'une collaboration étroite avec le CRDG**, car celui-ci dispose d'un réseau de contacts particulièrement étoffé. Il souhaite notamment que **Jérémy Guyon** transmette à Natagora BW les infos qu'il reçoit des partenaires CRDG.

JMT donne la parole aux nouveaux partenaires du CRDG et aux partenaires plus anciens mais qui n'ont pas souscrit d'engagements dans le PA 2014-2016, afin qu'ils puissent se positionner par rapport au CRDG.

JCK informe que le SPW-DNF n'a pas de dossier en cours sur les 2 communes visées par le GT5.

Il invite les 2 communes à **se montrer attentives aux rehaussements de berges et aux remblayages le long des cours d'eau** : ses services ont été impliqués ces derniers temps dans de gros dossiers de remblais sur les berges de la Dyle, plus en aval, sur le territoire de Grez-Doiceau.

Georges Martens (GM) présente les objectifs du GRACQ Wavre, qui sont surtout liés à la promotion de la mobilité douce. Il a déjà collaboré à plusieurs reprises avec le CRDG (Semaine de l'Escaut, Lasnaqua). A priori, il est disposé à **collaborer pour les différents projets de création/entretien de cheminements et itinéraires le long des cours d'eau et des vallées**. Il mentionne le site « sentiers.be ».

Alain Wilemme (AW) présente les Randonneurs du Brabant Wavre : 100 à 120 membres, utilisation des sentiers en Brabant wallon, 1 randonnée de 20 km par mois. Il pourrait apporter son aide au CRDG, pour ce qui est de **la vigilance le long des cours d'eau**. Mais que faire en cas de constatation de dépôts de déchets clandestins ? **ID** répond qu'il peut contacter soit le Service environnement de Wavre soit le CRDG. **MB** invite les associations de promeneurs à faire preuve d'éco-civisme lors de leurs sorties : pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable, en se munissant de sacs pour ramasser les déchets ? **AL** est a priori **partant pour collaborer à des actions de nettoyage**, mais quid de l'évacuation des déchets ? **PL** répond que les Services environnement et cadre de vie de la Ville de Wavre peuvent **prendre en charge cette évacuation des déchets sauvages**.

AL demande pourquoi la Maison du Tourisme n'est pas invitée. **JMT** répond que le CRDG a des contacts ponctuels avec les acteurs du tourisme et qu'on pensera à **les inviter lors des prochaines réunions des groupes décentralisés**. Un projet du CRDG devrait d'ores et déjà marquer leur intérêt : celui de la pose de panneaux nominatifs des cours d'eau le long des itinéraires « officiels » de promenades.

José Barragan (JB) préside depuis peu le Club de pêche « les pêcheurs de la Malaise » au Lac de Louvain-La-Neuve. Il est préoccupé, car ces derniers temps le club de pêche est confronté à des épisodes répétitifs de pollution du lac, à des mises en assec du lac, répétitives elles aussi, et à des règles de rempoissonnement de plus en plus contraignantes qui leur sont imposées par l'UCL. Or, le club organise régulièrement des opérations de nettoyage des abords du lac. **JMT** informe qu'il a pris contact avec **Jean-Claude Mangeot**, gestionnaire du site. Suite au pic de pollution par le chlore, une entreprise responsable a été identifiée. Par ailleurs, une **visite est prévue prochainement au Bois de Lauzelle (UCL aussi) et au lac de LLN**, pour permettre à Jean-Claude de présenter au CRDG ses initiatives et projets pour une gestion plus écologique du Blanc Ry et du lac de LLN. **IM** rappelle le n° de contact pour SOS pollution (*voir annexes au PV*).

Patrick Leroy (PL) représente le département du Développement rural au SPW. Il collabore étroitement avec la Cellule GISER (SPW) pour la prévention des ruissellements sur les terres agricoles. Il a été attentif à ce qui se dit au cours de cette réunion.

Il confirme qu'il est important de **rechercher à fusionner les données des différents acteurs de terrain**. Mais, cette dynamique de transmissions d'infos n'est valable que si elle s'accompagne **d'échanges multi-thématiques efficaces**, comme initiés par le CRDG au travers de ce groupe de travail.

Il fait aussi remarquer qu'on n'accorde pas suffisamment d'importance à **l'acte de délivrance des permis** : celui-ci est essentiel car il **permet de se prémunir vis-à-vis de nombreuses situations problématiques** constatées aujourd'hui lors de cette réunion. Mais les flous juridiques sont encore trop nombreux (modification du relief du sol, déboisement, modifications agricoles...) et il est important **d'harmoniser les règlements communaux** (ex : distance à respecter le long des cours d'eau).

Enfin, il encourage toutes les initiatives visant à **faciliter la réappropriation par les habitants de leur cadre de vie**. Le projet du Royal vidéoclub de Wavre est un bel exemple sur ce plan.

4/ Autres types d'atteintes le long des cours d'eau

ID explique que les échanges vont ici surtout concerner la lutte contre les plantes invasives et les rejets individuels d'eaux usées aux cours d'eau, avec une intervention d'Isabelle Massart (IBW) à ce sujet.

1° atteintes « plantes invasives » :

Se référer au Bilan Invasives du GT5 et cartographie des chantiers (voir en annexe).

JMT présente la carte des chantiers en cours pour l'éradication de la Balsamine de l'Himalaya dans le bassin Dyle-Gette. Il rappelle les 2 types de chantiers : soit via une entreprise spécialisée, soit via les forces vives locales (communes, associations, bénévoles). Après 3 ans d'éradication sur la masse d'eau de la Lasne, la Balsamine y a quasi disparu : on est passé là-bas à une phase de surveillance.

Comme on intervient dans une logique amont-aval, il est prématuré d'intervenir pour l'instant sur la Dyle, à Ottignies ou à Wavre : il faut d'abord traiter à la source et les affluents de la Dyle en amont, ce qui est en cours.

PL et DH présentent le traitement des affluents de la Dyle à Ottignies-LLN et Wavre : Bois des Rêves + Ry Angon (2014) ; Pinchart (3 années traitées par le PCDN) ; la Bawette et le Manil, via le Service Plan vert de Wavre.

Les projets pour 2015 :

- Pinchart : poursuivre les chantiers
- Ry Angon au Bois des Rêves : collaboration commune/Province BW
- Ruisseau du Manil : continuer à traiter + faire un suivi dans la partie amont
- la Bawette : poursuivre les chantiers

ID demande ce qu'il en est des règlements communaux en la matière. **PL** répond qu'à Wavre, **on n'a pas avancé sur ce plan**. A Ottignies-LLN, **le règlement ne concerne que la Berce du Caucase**. **ID** signale que **le règlement harmonisé proposé aux communes par la Province du BW** aborde ce sujet.

DH se demande pourquoi la carte de localisation de la « Berce du Caucase » éditée par la Région wallonne n'est pas la même que celle du CRDG. Il est répondu que le CRDG ne s'occupe que de répertorier les plantes invasives le long des cours d'eau.

MS : se demande pourquoi on autorise encore la vente de balsamines par le secteur privé. Il est répondu que le projet Alterias a visé à sensibiliser les horticulteurs et pépiniéristes, sur base volontaire. A terme, il est prévu de légiférer au niveau fédéral, pour des interdictions à la vente d'espèces animales et végétales qui existent sur des listes rouges.

FD demande ce qu'il faut faire en cas de découverte d'un spot de Berce du Caucase. **JMT** répond que le site « Berce » de la région wallonne permet à quiconque d'encoder ses observations en ligne (+ prévenir le CRDG si le spot est situé à proximité d'un cours d'eau).

2° rejets individuels d'eaux usées aux cours d'eau

Isabelle Massart (IM) explique le contexte du Brabant wallon, dont le territoire a fait l'objet d'énormément de travaux d'assainissement. Aujourd'hui, l'essentiel des infrastructures sont en place (surtout dans le bassin de la Dyle), mais certaines d'entre-elles présentent une sous-charge polluante. C'est ainsi qu'on peut distinguer des communes qui disposent d'une ancienne station d'épuration (ex: Ottignies-LLN et Wavre, avec la step de Basse-Wavre) et celles qui ont une station qui date de moins de 10 ans.

Les anciennes stations présentent un taux de saturation en matières polluantes satisfaisant alors que les nouvelles présentent des taux de saturation trop bas malgré un taux d'égouttage de 85 %. On peut conclure que les riverains n'y sont pas suffisamment raccordés aux égouts en place. Dans l'inventaire du CRDG, ne sont pris en compte que les rejets directs des particuliers aux cours d'eau, mais il y a aussi de nombreux cas d'évacuation via puits perdants, fossés, ...

Aquawal travaille aussi sur une nouvelle législation qui imposera, lors de toute vente de bâtiment, un raccordement à l'égout ou une station d'épuration individuelle.

Par ailleurs, la SPGE focalise aussi son attention sur les efforts visant à limiter le contentieux européen (= non application des directives, en fonction des tailles d'agglomérations à épurer).

De même, une autre réflexion politique est en cours pour améliorer la gestion des égouts en Wallonie. Elle ajoute que les **prochaines Assises de l'eau du 18 mars** seront consacrées à la gestion des réseaux d'égouttage et que le CRDG l'a sollicité pour l'exposé introductif de la **partie « info/débat » de son AG du 20 mars**.

L'IBW a mené une enquête en 2014 pour connaître les préoccupations des communes en matière d'assainissement.

En 2013, Grez-Doiceau et Tubize ont signé une convention de service avec l'IBW pour le curage de leurs égouts et le passage d'une caméra (endoscopie). A ce jour, seulement 5 communes en BW ont conclu pareille convention avec l'IBW. Ce sont les communes qui curent les égouts à leurs frais, et l'endoscopie est alors proposée par l'IBW à tarif préférentiel : 900 euros/j = 2 fois moins cher que chez le privé.

Plus il y aura de demandes communales, moins le service sera coûteux, d'où **IM** encourage les Communes d'Ottignies-LLN et Wavre à **signer cette convention.**

ID fera suivre la convention de l'IBW à tous les GT 1 à 6.

IM fait aussi remarquer que le cadastre des égouts est une **étape préalable indispensable pour appuyer d'éventuels PV pour non-raccordements aux égouts.**

Georges Martens (GM) s'interroge sur l'obligation de fosses septiques, alors que dans certains cas il est demandé de la by-passer. **IM** répond que ce n'est pas un problème de garder les fosses septiques lors que les habitations sont reliées à l'égout, car même si elles liquéfient les matières fécales, elles jouent aussi leurs rôles de refoulement des odeurs pas temps sec.

Enfin, **IM** pointe du doigt le problème des permis d'urbanisme délivré par les Communes pour des stations d'épuration individuelle autorisées en zone d'assainissement collectif. Ce sont des unités qui réclament la demande d'un permis de classe 2 via une **procédure de dérogation pour laquelle l'IBW doit être consultée.** Mais si la commune accepte une déclaration de classe 3 par erreur, l'IBW ne peut aller à l'encontre....

5/ Evaluation du fonctionnement général du CRDG

Pour ce qui concerne la tenue des réunions des groupes de travail décentralisés, **JMT** propose une fréquence d'une réunion par an. Il souhaite que **l'OJ de ces réunions soit déterminé en concertation avec les partenaires, sur des thèmes ou projets qui n'ont pas été traités lors de cette 1ère réunion**

Il propose un tour de table pour récolter l'avis de chacun sur ce type de réunion et le fonctionnement plus général du CRDG.

Echanges lors du tour de table

Pascal Vanden Berghe:

- mise en place d'une nouvelle équipe au sein de l'administration communale
- se tient à la disposition de la Ville de Wavre pour des actions de terrain
- bonne idée de rencontrer les partenaires, notamment le secteur associatif
- regrette l'absence d'un représentant de la RW (DCENN)
- interpelle sur les missions du gestionnaire du cours d'eau face aux problèmes d'ouvrages d'art dégradés (OAD) sur la Dyle : **ID prendra contact avec le Service Travaux pour organiser un suivi des OAD sur Wavre**

Marielle Sieuw:

- échanges d'informations intéressantes
- rencontre de nouveaux partenaires

Georges Martens: marque son **intérêt pour des collaborations avec le CRDG**

Dorothee Hebrant:

- la découpe géographique de ce groupe de travail est bizarre : c'est plus intéressant quand il y a davantage de communes autour de la table
- **le CRDG devrait associer davantage le PCDN de Ottignies-LLN : JMT compte participer à la prochaine réunion du PCDN**
- prône que l'objectif des prochaines réunions soit de préparer les projets de l'année suivante : **JMT** prévoit la **prochaine réunion du groupe de travail dans +/- 1 an** (période novembre 2015-février 2016 pour les 6 réunions des 6 GT)

- insiste pour que les **gestionnaires des cours d'eau (PBW et RW)** intègrent les points noirs du CRDG, ainsi que la **gestion des invasives**, dans leurs travaux: **JMT** répond que la PBW s'y emploie, en intégrant notamment les ouvrages d'art dégradés lors de ses visites annuelles des cours d'eau

Jean-Claude Krack:

- le CRDG doit **permettre de fédérer les intérêts entre partenaires** (ex : protection du castor)
- intérêt de **s'échanger des informations les uns les autres sur ce que chacun fait**
- Ottignies-LLN et Wavre DNF sont deux communes fort urbanisées : le DNF encourage les **initiatives de gestion et reverduration des berges et rives des cours d'eau**
- les deux communes voient leurs zones vertes grignotées : elles devraient faire un **cadastre des zones d'intérêt biologique restantes** pour conserver ces quelques îlots en zones urbaines; **le DNF pourrait financer l'acquisition de certaines parcelles**
- le constat de l'IBW est préoccupant : **les rejets d'eaux usées aux cours d'eau devraient être prioritaires**

Freddy Donckels :

- découvre certains intervenants et certains projets du CRDG
- **s'interroge sur la multiplicité des instances : cette complexité semble paralysante**

Ludovic Petre :

- était présent au GT n° 4 à Chastre, mais **chaque GT est différent, ce qui est intéressant**
- informe que **les entreprises sont invitées à participer aux éco-chantiers** organisés par Natagora BW (team building)

Noël De Keyzer (Natagora BW, PCDN Ottignies-LLN): découvre **pas mal de pistes, pas mal d'idées**

Pierre Lavendy:

- intérêt de **faire preuve d'ouverture d'esprit** vis-à-vis des autres partenaires du CRDG
- pistes intéressantes pour **faciliter les collaborations entre le Service Environnement et les autres services communaux sur Wavre**

Catherine Steemans (Alliance Centre BW):

- apprécie la diversité des partenaires présents
- l'adhésion de l'Alliance au CRDG peut être utile (**relais auprès des nombreuses entreprises**, membres ou non membres de l'Alliance ; **relais auprès des employés...**)
- **informer les entreprises sur les procédures environnementales** (prévention, législation)
- à **communiquer aux forces vives** (jeunes et moins jeunes) : quels sont les points de contacts en cas de ... ? quels sont les éléments d'infos à connaître ? quel agenda d'activités ?
- sensibiliser les jeunes (via le projet « Go 2 REVE », réseau de collaboration entre entreprises et enseignement pour **accueillir des stagiaires du secondaire**)

Alain Willeme :

- a entendu beaucoup de bonnes intentions, mais **passer aux actes, svp**
- son asbl est plutôt « consommatrice » qu'actrice
- est **disponible pour donner un coup de main au CRDG**
- **va sensibiliser ses membres sur le CRDG**, notamment via la revue trimestrielle

Isabelle Massart:

- bonne idée de **travailler avec un nombre de partenaires plus restreint** (permet de **cibler et d'approfondir davantage les thématiques** + possibilité de feed back ultérieur vers les autres groupes de travail)
- mais on survole encore trop les sujets
- consacrer les réunions à la diffusion de bonnes pratiques : **JMT** répond que cette approche correspond plutôt à celle des réunions communales thématiques, aussi organisées par le CRDG depuis 2014
- suggère que ce groupe de travail **approfondisse les problématiques des villes** (voir aussi Braine-l'Alleud et Waterloo) : **JMT** répond que l'objectif des groupes de travail peut être de **trouver un juste milieu entre le suivi du programme 2014-2016 et l'élaboration du PA 2017-2019 du CRDG**

Patrick Leroy :

- l'intérêt de ces groupes de travail est de **pouvoir examiner des thématiques à une échelle plus réduite** que celle du bassin versant
- relève l'**importance** essentielle **d'une bonne communication** et **d'une bonne connaissance des projets de chacun** dans une démarche comme celle du CRDG

Compte rendu rédigé par Isabelle Delgoffe et Jean-Marie Tricot (Cellule de coordination CRDG), sur base des notes prises par Cathy Delcorps et Jean-Marie Tricot

Liens en rapport avec la réunion :

- . Tableau récapitulatif de suivi de la réunion du 03/02/15 :
<http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%205/Tableau%20suivi%20GT%205.pdf>
- . liste des personnes invitées à la réunion du 03/02/15:
<http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%205/liste%20des%20invites%20G5.pdf>
- . photos prises à l'occasion de la réunion du 03/02/15 (seront en ligne en janvier) : <http://crdg.be/site/decentralise/709-gt-decentralise-nd5.html>
- . liste des outils et aides-services du CRDG aux partenaires
<http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/outils-aide%20service%20aux%20partenaires.pdf>
- . tableau de suivi du PA 2014-2016 du CRDG complété pour l'année 2014 (uniquement GT décentralisé n° 5):
<http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%205/Suivi%20PA%20GT5.pdf>
- . les 7 fiches "infractions environnementales" du CRDG :
http://www.crdg.be/site/index.php?option=com_content&view=article&id=563:fiches-incivilités&catid=111:informationsthematiques&Itemid=342
- . SOS Pollution
Appellez : "SOS POLLUTIONS" - Numéro d'appel unique : 24h24 – 7j/7 : 070/23.30.01
+ Article LI :
<http://www.crdg.be/site/thematique-qualite/419-des-pollutions-par-hydrocarbures-trop-souvent-constatees-dans-nos-rivieres.html#SOS>
- . nouvelles règles et modes de gestion en matière de réduction des pesticides:

[pour accéder aux 3 présentations power point du 29 août 2014](#)
pour accéder aux feuillets 2014 de la Lettre d'info du CRDG, consacré à la réduction des pesticides en Région wallonne : [LI n° 18 \(avril 2014\)](#) - [LI n° 19 \(juin 2014\)](#) - [LI n° 20 \(septembre 2014\)](#)
- . contrôle de l'accès du bétail aux cours d'eau: <http://www.crdg.be/site/thematique-qualite/686-du-nouveau-pour-la-cloture-des-berges-des-cours-deau.html>

Liens en rapport avec l'inventaire des points noirs du CRDG et la lutte contre les plantes invasives :

- *Inventaire CRDG Points noirs actuels* : <http://bit.ly/1uWkFCR>
- *Inventaire CRDG Points noirs résolus* : <http://bit.ly/1wHxC7Q>
- *Inventaire CRDG Plantes invasives (*)* : <http://bit.ly/1wHy4Tx>
- *Cartes synthétiques de l'inventaire CRDG de la Balsamine de l'Himalaya et de la Berce du Caucase (*)* :
<http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/Cartes%20synthese%20BC%20BH.pdf>

- *Carte synthétique des chantiers d'éradication de la Balsamine de l'Himalaya :*
<http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/Bilan%20PI%202014.pdf>
- *Bilan et perspective des chantiers "plantes invasives" dans les 4 communes du GT n° 5 :*
[http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe 5/Bilan InvasivesG5.pdf](http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%205/Bilan%20InvasivesG5.pdf)

(*) à noter que ces cartes de l'état des lieux des plantes invasives en Dyle-Gette n'intègrent pas le fait que des vallées font l'objet de chantiers d'éradication achevés (après 3 ans) ou en cours (après 1 ou 2 ans)